Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901888-20260429-DEL2026_33-DE

COMMUNE DE PLOUGASNOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril, le conseil municipal de la commune de PLOUGASNOU, dûment convoqué le 24 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie à 18h00 sous la présidence de Monsieur Serge WLODARCZAK,

Nombre de membres en exercice : **23**
Présents : **21**
Absents : **2**
Procuration : **2**
Votants : **23**

Présents : Serge WLODARCZAK, Vanessa CHAUMONT, Benoît RIGAUD, Martine LE DOARE, Dominique AYMARD, Hélène ASSENS, Claude CHARLES, Patrick GUINAMANT, Mathilde CORBOLIOU, Martial LAIRAN, Françoise DOHER, Dominique LE STRAT, Noémie LE DRU, Erwan COMTE, Anne TROUSSEL-COUPEL, Philippe LEGER, Marie-José YVINEC, Nathalie BERNARD, Hervé LE RUZ, Laurène PASQUIER, Jean-François JAOUEN,

Absents : Nathalie GRADELET donne procuration à Patrick GUINAMANT, Joffrey CASTEL donne procuration à Nathalie BERNARD.

Secrétaire de séance : Hélène ASSENS

2026-033 : Mise en place des commissions communales

L'article L 2121-22 du CGCT précise que « Le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal par l'administration ou par l'un de ses membres. Elles sont convoquées par le Maire qui en est Président de droit. »

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale

Avant d'inviter le Conseil Municipal à désigner les membres de chaque commission, Monsieur le Maire précise les champs des délégations accordées aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués :

Fonction	Prénom-Nom	Délégations
1er adjoint	Benoît RIGAUD	Travaux, finances, administration générale
2ème adjointe	Vanessa CHAUMONT	Petite enfance, jeunesse
3ème adjoint	Patrick GUINAMANT	Cadre de vie, sécurité publique, sports et animations
4ème adjointe	Martine LE DOARE	Solidarité, personnes âgées, action sociale
5ème adjoint	Dominique LE STRAT	Mer, littoral, tourisme
6ème adjointe	Hélène ASSENS	Vie associative
Conseillère municipale déléguée	Anne TROUSSEL	Affaires scolaires
Conseillère municipale déléguée	Nathalie GRADELET	Communication
Conseillère municipale déléguée	Françoise DOHER	Culture
Conseiller municipal délégué	Dominique AYMARD	Economie
Conseiller municipal délégué	Claude CHARLES	Santé
Conseiller municipal délégué	Erwan COMTE	Urbanisme et environnement
Conseiller municipal délégué	Philippe LEGER	Marché hebdomadaire et sécurité publique

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à faire connaitre leur candidature pour chacune des commissions proposées.

Les listes établies sont soumises au vote.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901888-20260429-DEL2026_33-DE

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, déterminent la composition des commissions municipales comme suit :

- **Commission Finances et administration générale**
  - *Membres de la majorité : Benoit RIGAUD, Vanessa CHAUMONT, Patrick GUINAMANT, Martine LE DOARE, Dominique LE STRAT, Hélène ASSENS, Dominique AYMARD*
  - *Membres de l'opposition : Nathalie BERNARD, Laurène PASQUIER,*

- **Commission Urbanisme, travaux, cadre de vie, patrimoine et environnement**
  - *Membres de la majorité : Benoit RIGAUD, Erwan COMTE, Dominique AYMARD, Hélène ASSENS, Nathalie GRADELET, Vanessa CHAUMONT,*
  - *Membres de l'opposition : Nathalie BERNARD, Hervé LE RUZ*

- **Commission Economie, tourisme, mer et littoral**
  - *Membres de la majorité : Dominique LE STRAT, Dominique AYMARD, Claude CHARLES, Philippe LEGER, Martial LAIRAN, Erwan COMTE, Mathilde CORBOLIOU,*
  - *Membres de l'opposition : Joffrey CASTEL, Nathalie BERNARD*

- **Commission Petite enfance, jeunesse, affaires scolaires**
  - *Membres de la majorité : Vanessa CHAUMONT, Martine LE DOARE, Anne TROUSSEL, Mathilde CORBOLIOU, Noemie LE DRU,*
  - *Membres de l'opposition : Laurène PASQUIER, Jean-François JAOUEN*

- **Commission Solidarité, affaires sociales, santé**
  - *Membres de la majorité : Martine LE DOARE, Vanessa CHAUMONT, Claude CHARLES, Marie-Josée YVINEC, Françoise DOHER,*
  - *Membres de l'opposition : Hervé LE RUZ, Jean-François JAOUEN*

- **Commission Vie associative, animation, sports, culture**
  - *Membres de la majorité : Hélène ASSENS, Patrick GUINAMANT, Noémie LE DRU, Philippe LEGER, Françoise DOHER, Nathalie GRADELET, Mathilde CORBOLIOU,*
  - *Membres de l'opposition : Joffrey CASTEL, Jean-François JAOUEN*

Monsieur le Maire :

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- *Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex directement par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr ». Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant Monsieur le Maire, suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de la commune, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.*

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

Serge WLODARCZAK